

Profil Santé

Contrat Local de Santé

Pays Cœur d'Hérault

POPULATION ET
TERRITOIRE -
DÉTERMINANTS SOCIAUX
DE SANTÉ -
DÉTERMINANTS
ENVIRONNEMENTAUX DE
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET
PROBLÈMES DE SANTÉ -
ACCÈS À LA PRÉVENTION
ET AUX SOINS - OFFRE DE
SOINS DE PREMIER
RECOURS - PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
ET DE DÉPENDANCE



2023

AVANT-PROPOS

Le profil santé du Pays Cœur d'Hérault rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble du Pays. Les indicateurs sont référés à la situation observée sur l'ensemble du département ou de la région ou au niveau national.

Ce dossier s'organise autour de huit chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé mentale
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant sur ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.

TABLE DES MATIÈRES

1	POPULATION ET TERRITOIRE _____	1
	Descriptif et localisation.....	1
	Un fort dynamisme démographique.....	1
	Une population relativement jeune.....	2
2	DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ _____	3
	Des niveaux d'études élevés.....	4
	Plus d'artisans commerçants et d'employés qu'au niveau national.....	4
	Un taux de chômage élevé surtout chez les jeunes.....	4
	Un revenu moyen plus faible et de nombreux ménages sous le seuil de pauvreté ...	5
	Des situations de précarité financière relativement fréquentes.....	5
	Des situations à risque d'isolement ou de fragilité moins fréquentes.....	6
3	DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ _____	7
	Un parc de logements relativement ancien.....	7
4	ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ _____	8
	Des espérances de vie moins élevées.....	9
	Une situation sanitaire peu favorable.....	9
	Une surmortalité significative par maladies cardiovasculaires.....	9
	Une sous-mortalité par cancer.....	9
	Plus d'un habitant sur vingt touché par le diabète.....	10
	Une surmortalité significative par pathologies liées à la consommation de tabac....	10
5	SANTÉ MENTALE _____	11
	Un recours à un psychiatre plus fréquent.....	11
6	ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS _____	13
	Un recours à la prévention encore perfectible.....	13
	Un recours à l'IVG légèrement plus fréquent.....	14
7	OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS _____	15
	Des accessibilités potentielles localisées plus faibles que celles des Héraultais	16
8	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE DÉPANCE _____	17
	Une part plus élevée d'enfants bénéficiaires de l'AEEH.....	17
	Moins de 4 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH.....	17
	Plus de 1 000 places en EHPAD.....	17
	Quatre Services de soins infirmiers à domicile.....	17
9	SYNTHÈSE _____	18
10	ANNEXE _____	19
	Profil des communes du Pays Cœur d'Hérault.....	19

POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Population									
1- Population	84 272	-	↗	-	↗	-	↗	-	↗
2- Densité	-	66,4	↗	194,9	↗	82,1	↗	119,7	↗
3- Accroissement annuel	1 311	1,6	-	1,4	-	0,7	-	0,3	-
4- Naissances	828	9,8	↘	10,5	↘	9,7	↘	10,8	↘
5- Décès	796	9,4	=	9,7	↗	10,5	↗	10,0	↗
6- Population de nationalité étrangère	3 423	4,1	↗	7,3	↗	6,3	↗	7,3	↗
Profil d'âge									
7- Indice de vieillissement	-	82,9	↗	95,8	↗	102,0	↗	85,6	↗
8- Moins de 15 ans	16 363	19,4	↘	16,6	↘	16,4	↘	17,7	↘
9- 15 à 29 ans	11 401	13,5	=	18,7	↘	16,8	↘	17,5	↘
10- 65-74 ans	9 487	11,3	↗	11,7	↗	11,9	↗	10,8	↗
11- 75 ans ou plus	8 117	9,6	=	10,2	↗	10,9	↗	9,6	↗

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Population totale (Insee RP2020) | **2-** Densité de population (Insee RP2019) | **3-** Nombre d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel (%) moyen entre 2014 et 2020 (Insee RP2014 RP2020) | **4-** Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2020, RP2020) | **5-** Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2020, RP2020) | **6-** Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2020) | **7-** Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2020) | **8-** Nombre et % des jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2020) | **9-** Nombre et % des habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2020) | **10-** Nombre et % des habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2020) | **11-** Nombre et % des habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2020).

Descriptif et localisation

Le Pays Cœur d'Hérault est un vaste territoire rural de 1 270 km² recouvrant 20 % de la superficie de l'Hérault. Situé à l'Ouest de Montpellier, il s'étend de la basse Vallée de l'Hérault jusqu'au nord du département, aux frontières de l'Aveyron et du Gard, vers le plateau du Larzac. Il est traversé par deux axes routiers importants : l'A75 et l'A750. Au 1^{er} janvier 2020, on y dénombre près de 84 300 habitants, soit 66 habitants par km² ; cette densité de population est plus faible que la densité régionale (82 hab./km²), près de deux fois plus faible que la densité nationale (120 hab./km²) et près de trois fois plus faible que celle de l'Hérault (195 hab./km²). La population se répartit sur 77 communes appartenant à trois communautés de communes (CC) : la CC de la Vallée de l'Hérault qui

accueille près de la moitié des habitants du Pays (49 %), la CC du Clermontais qui en accueille un peu plus d'un tiers (34 %) et la CC Lodévois et Larzac qui en accueille 18 %. Quatre pôles ruraux comptent plus de 5 000 habitants : Clermont-l'Hérault (9 126 habitants), Lodève (7 382), Gignac (6 609) et Saint-André-de-Sangonis (6 334 habitants). La moitié des communes du Pays Cœur d'Hérault compte moins de 500 habitants. La répartition de la population dans les communes, ainsi que celle des trois CC du territoire, sont détaillées en annexe.

Un fort dynamisme démographique

Entre 2014 et 2020, le Pays a vu sa population augmenter de plus de 1 300 habitants en moyenne chaque année. Cela correspond à un taux d'accroissement annuel moyen

de +1,6 % de la population, taux d'accroissement proche de celui du département (+1,4 %), cinq fois supérieur au taux d'accroissement observé au niveau national (0,3 %) et plus de deux fois supérieur à celui de la région (+0,7 %). En 2020, le Pays Cœur d'Hérault a enregistré légèrement plus de naissances (828) que de décès (796), ce qui correspond à un solde naturel positif (+32 habitants) contribuant pour 3 % à l'accroissement de la population ; les 97 % restants correspondent à une arrivée de nouveaux habitants dans le Pays, en plus grand nombre que ceux qui en sont partis.

En cinq ans, si le taux brut de natalité a baissé dans le territoire comme dans les territoires de comparaison, le taux brut de mortalité est resté stable dans le Pays, alors qu'il a augmenté dans l'Hérault comme en Occitanie (+5 %) ainsi qu'au niveau national (+10 %).

Une population relativement jeune

En 2020, près de 16 400 habitants du territoire sont âgés de moins de 15 ans et plus de 11 400 habitants sont âgés de 15 à 29 ans ; ainsi, les jeunes de moins de 30 ans représentent 32,9 % de la population, comme dans la région (33 %) et légèrement moins que dans le département ou au niveau national (35 %). Près de 9 500 habitants sont âgés de 65 à 74 ans et plus de 8 100 sont âgés de 75 ans ou plus ; ainsi, le territoire compte 20,9 % de personnes âgées de 65 ans ou plus (respectivement, 11,3 % et 9,6 %) ; cette part est plus faible que celles du département (22 %) ou de la région (23%) et proche de celle observée au niveau national (20 %).

Dans les communes du Pays Cœur d'Hérault, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus (9,6 %) varie de 2,7 % à Arboras (108 hab.) à 19 % dans la commune de Pégairolles-de-l'Escalette (156 hab.). La part des personnes âgées de 75 ans ou plus dépasse 10 % dans plus d'un tiers des communes du Pays. C'est toutefois dans les communes de Lodève et de Clermont l'Hérault qu'elles sont les plus nombreuses (respectivement, 1 064 et 1 035) et représentent 26 % des personnes âgées de 75 ans ou plus du Pays Cœur d'Hérault. La répartition de la population selon l'âge des habitants est détaillée par commune et par CC en annexe.

Entre 2014 et 2020 la population du Pays Cœur d'Hérault a toutefois vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 77 à 83 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. En 2020, cet indice de vieillissement est légèrement plus faible que celui de la France métropolitaine (86) et bien plus faible que ceux du département (96) et de la région (102).

Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Niveau d'études									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	15 806	25,4	↘	25,4	↘	25,8	↘	26,1	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	955	12,2	↘	13,0	↘	12,4	↘	12,1	↘
Catégories sociales									
3- Personnes actives de 15-64 ans	38 170	75,9	↗	71,4	↗	73,3	↗	74,6	↗
dont hommes actifs de 15-64 ans	19 325	78,2	↗	74,2	↗	75,8	↗	77,3	↗
dont femmes actives de 15-64 ans	18 844	73,6	↗	68,7	↗	70,8	↗	72,0	↗
4- Population active ayant un emploi dont :									
Agriculteurs	1 118	3,4	=	1,4	=	2,5	↘	1,5	=
Artisans- commerçants	3 433	10,6	↗	9,3	↗	8,6	↗	6,8	↗
Cadres	4 315	13,3	↘	19,0	↗	17,5	↗	18,9	↗
Professions intermédiaires	8 769	27,0	↗	27,6	↗	26,6	↗	26,2	↗
Employés	9 550	29,4	↗	27,6	↘	27,6	↘	26,9	↘
Ouvriers	5 346	16,4	↘	15,1	↘	17,2	↘	19,8	↘
5- Chômeurs de 15-64 ans	5 521	14,5	↘	16,1	↘	13,9	↘	12,3	↘
6- Chômeurs de 15-24 ans	1 044	33,2	↘	32,4	↘	28,2	↘	24,7	↘
7- Emplois précaires	8 317	31,4	=	31,0	↘	29,7	↘	27,2	↘
Revenus									
8- Revenu mensuel moyen par FF (en euros)	2 042	-	↗	2 229	↗	2 180	↗	2 462	↗
9- Foyers fiscaux non imposés	32 456	64,0	↘	59,0	↘	58,5	↘	53,8	↘
10- Niveau de vie mensuel médian (en euros)	/	-	/	1 761	↗	1 785	↗	1 867	↗
11- Taux de pauvreté	-	/	/	18,7	↘	16,8	↘	14,4	↘
Situations de précarité financière									
12- Personnes couvertes par le RSA	4 825	7,2	=	8,7	=	8,2	=	6,6	=
13- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	2 354	13,7	↘	17,6	↘	16,6	↘	14,7	↘
14- Bénéficiaires de la C2S	10 512	11,3	↗	15,1	↗	13,1	↗	11,0	↗
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
15- PA 75+ à domicile	7 274	89,6	↗	92,0	↗	90,8	↗	90,5	↗
16- PA 75+ seules à domicile	2 834	39,0	↗	39,9	↗	39,6	↗	42,5	=
17- Familles avec enfant(s)	12 861	52,7	=	49,7	↘	47,7	↘	50,4	↘
18- Familles monoparentales	3 422	26,6	↗	29,8	↗	27,9	↗	25,4	↗
19- Familles monop. bénéficiaires du RSA majoré	257	7,8	↘	9,2	↘	9,7	↘	8,4	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2020) | **2-** Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2020) | **3-** Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2020) | **4-** Nombre et part de la population active ayant un emploi selon la catégorie sociale (Insee RP2020) | **5-** Nombre de chômeurs âgés de 15-64 ans et % dans la population active des 15-64 ans (Insee RP2020) | **6-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2020) | **7-** Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2020) | **8-** Revenu net mensuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2020) | **9-** Nombre de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2020) | **10-** Niveau de vie médian : revenu mensuel médian disponible par Unité de Consommation (Insee, FiLoSoFi 2020) | **11-** Part de la population (en %) vivant sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian (Insee, FiLoSoFi 2020) | **12-** Nombre de personnes couvertes par le RSA et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2020) | **13-** Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA 2021) | **14-** Nombre de consommateurs bénéficiaires de la C2S (ex-CMUc) et % parmi la population consommant des soins en 2021 (CPAM, MSA – 2021) | **15-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus (Insee RP2020) | **16-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2020) | **17-** Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles (Insee RP2020) | **18-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (Insee RP2020) | **19-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires du RSA et % parmi les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2020).

Des niveaux d'études élevés

En 2020, près de 15 806 habitants du Pays Cœur d'Hérault, âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire, sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 25,4 % de la population de cet âge. Cette part est identique à celle des Héraultais et légèrement plus faible que celle des Occitans ou des métropolitain (26 %).

Parmi les 25-34 ans, la part des personnes peu ou pas diplômées est de 12,2 %, comme dans la région ou au niveau national (12 %) et légèrement moins élevée que celle des jeunes Héraultais (13 %).

En cinq ans, la part des personnes peu ou pas diplômées a baissé parmi les 15 ans ou plus comme parmi les 25-34 ans, dans le territoire comme dans les territoires de comparaison.

Plus d'artisans commerçants et d'employés qu'au niveau national

Parmi les habitants en âge de travailler (les 15-64 ans), 75,9 % sont en activité ou en recherche d'emploi en 2020. Ainsi, le taux d'activité est plus élevé dans le territoire que dans les territoires de comparaison (de 71 % à 75 % d'actifs). Cette différence est retrouvée aussi bien pour les hommes (78,2 % d'actifs vs de 74 % à 77 %) que pour les femmes (73,6 % vs de 69 % à 72 %).

Dans le Pays, la répartition des catégories sociales parmi les actifs ayant un emploi se distingue avec une sur-représentation des artisans-commerçants (10,6 % vs 7 % au niveau national et 9 % dans le département et la région) ainsi qu'une légère surreprésentation des

employés (29,4 % vs 27 % au niveau national et 28 % dans le département et la région). À l'inverse, on note une forte sous-représentation des cadres avec une part de 13,3 % des actifs ayant un emploi, contre 18 % dans la région et 19 % dans le département comme au niveau national.

En cinq ans, certaines catégories sociales ont évolué différemment parmi les actifs du territoire : la part des cadres a diminué (-3 %) alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison (de +6 % à +7 %) et celle des employés a augmenté dans le Pays (+2 %) alors qu'elle a diminué dans les autres territoires (de -3 % à -4 %).

Un taux de chômage élevé surtout chez les jeunes

En 2020, plus de 5 500 habitants du Pays Cœur d'Hérault, âgés de 15-64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de population ; leur part dans la population active est de 14,5 %, plus faible que celle observée dans le département (16 %), elle est toutefois plus élevée que dans la région (14 %) et au niveau national (12 %).

Les jeunes sont nettement plus touchés, proportionnellement, avec 31,4 % des 15-24 ans du Pays qui se sont déclarés au chômage ; le taux de chômage des jeunes du territoire est plus important que celui des jeunes de la région (28 %) et de la métropole (25 %).

En cinq ans, le taux de chômage des 15-64 ans a diminué sur le territoire comme dans les territoires de comparaison (de -8 % à -9 %). Pour les jeunes, le chômage a plus fortement baissé dans le Pays comme dans les territoires de comparaison (autour de -14 %).

Par ailleurs, on compte plus de 8 300 personnes occupant des emplois dits « précaires » (c'est-à-dire autres qu'en

CDI à temps plein), soit 31,4 % des emplois ; cette part est proche de celles observées dans le département (31 %) et la région (30 %) et plus élevée que celle observée au niveau national (27 %). En cinq ans, elle est restée stable dans le Pays alors qu'elle a baissé dans les territoires de comparaison.

Un revenu moyen plus faible et de nombreux ménages sous le seuil de pauvreté

En 2020, le revenu net mensuel moyen par foyer fiscal est de 2 042 € dans le Pays Cœur d'Hérault. Plus faible que celui des Héraultais (2 229 €) et des Occitans (2 180 €), il est nettement plus faible que celui des métropolitains (2 462 €). Par ailleurs, près de 32 500 foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés en 2020, soit 64,0 % d'entre eux ; cette part est plus élevée que celle observée dans le département ou en Occitanie (59 %) et plus élevée aussi qu'au niveau national (54 %).

La part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté n'est disponible qu'au niveau des EPCI. On note de forts contrastes à l'intérieur du Pays : le taux de pauvreté s'élève à 23,6 % pour les ménages de la CC Lodévois et Larzac, taux plus élevé que ceux des ménages du département (18,7 %), de la région (16,8 %) et de la métropole (14,4 %) ; il est de 18,2 % pour les ménages de la CC du Clermontais (proche du taux de pauvreté des Héraultais) et c'est dans la CC Vallée de l'Hérault qu'il est le plus faible (14,7 %), proche du taux de pauvreté national (14,4 %) et moins élevé que les taux de pauvreté régional et départemental.

Des situations de précarité financière relativement fréquentes

En 2020, plus de 4 800 personnes sont couvertes par le RSA, soit 7,2 % des habitants du territoire âgés de moins de 65 ans. Parmi les habitants allocataires de prestations sociales, 2 354 ne déclarent aucun revenu, soit 13,7 % d'entre eux. Plus de 10 500 bénéficiaires de la C2S (ex-CMU) représentent près de 11,3 % de la population du Pays Cœur d'Hérault consommant des soins. Qu'il s'agisse des personnes couvertes par le RSA, des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales ou bien des bénéficiaires de la C2S, ces situations de précarité sont légèrement moins fréquentes chez les habitants du Pays Cœur d'Hérault que parmi les Héraultais et relativement aussi fréquentes que chez les Occitans et les métropolitains.

En cinq ans, la part des bénéficiaires du RSA est restée stable dans le Pays ; dans le même temps, la part des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales a diminué et celle des bénéficiaires de la C2S a augmenté. Les mêmes évolutions sont observées dans les territoires de comparaison.

La situation sociale

à travers 6 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

- **Le revenu disponible par unité de consommation et le taux de pauvreté**

Le revenu disponible du ménage est le revenu restant après les retenues des impôts directs. Rapporté au nombre de personnes qui composent le ménage, il correspond au revenu disponible par unité de consommation (UC) appelé aussi « **niveau de vie** ». Ainsi, cet indicateur tient compte à la fois du revenu, du revenu disponible et de la composition des ménages. Il en découle le **taux de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du **niveau de vie médian**.

- **Les bénéficiaires de la C2S (ex CMUc)**

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

- **Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme**

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

- **Les familles monoparentales**

Certaines de ces familles sont à « **risque de fragilité** ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités** : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile**

Ces situations à « **risque d'isolement** » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUc : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi-Pyrénées – INSEE, janvier 2014.

**Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

Des situations à risque d'isolement ou de fragilité moins fréquentes

En 2020, près de 7 300 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent chez elles et parmi elles, plus de 2 800 y vivent seules, soit 39,0 % des personnes du même âge qui vivent à domicile. Cette part est plus faible que celles observées dans le département ou la région (40 %), comme au niveau national (43 %). En cinq ans, la part des personnes âgées vivant seules à domicile a augmenté dans le territoire comme dans le département ou la région alors qu'elle est restée stable au niveau national.

Près de 12 900 familles du Pays vivent avec un ou plusieurs enfants, soit 52,7 % des familles, part plus importante que celles des territoires de comparaison où elle varie de 48 % dans la région à 50 % au niveau national. Parmi elles, plus de 3 400 sont des familles monoparentales, soit 26,6 % des familles avec enfant(s). Cette part est plus faible que celles observées dans le département (30 %) et la région (28 %) et légèrement plus élevée qu'au niveau national (25 %). Parmi ces familles monoparentales, 257 (soit 7,8 %) sont bénéficiaires du RSA majoré, part moins élevée que celles observées dans le département (9 %) et la région (10 %) et proche de celle du niveau national.

Depuis 2014, la part des familles monoparentales a plus fortement augmenté dans le territoire (+15 %) que dans le département (+7 %), en Occitanie comme en France métropolitaine (+9 %). Dans le même temps, la part des familles monoparentales bénéficiaires du RSA a plus fortement baissé dans le Pays (-16 %) que dans les territoires de comparaison (de -3 % à -5 %).

DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1971	12 785	32,5	↗	29,6	↘	35,0	↘	41,9	↘
2- Logements HLM	2 090	5,8	↘	10,2	↗	9,2	↗	14,6	=
3- Logements en suroccupation	1 068	3,0	=	5,1	=	3,3	=	4,6	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

- 1- Nombre de logements construits avant 1971 et % parmi les résidences principales (Insee RP2020)
- 2- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2020)
- 3- Nombre de logements en suroccupation et % parmi les résidences principales- hors studios occupés par une personne (Insee RP2020)

Un parc de logements relativement ancien

En 2020, près de 12 800 logements du Pays Cœur d'Hérault sont des logements datant d'avant les crises énergétiques (construits avant 1971) ; ils représentent un tiers des logements du territoire (32,5 %), part qui est plus faible que celles de la France métropolitaine (42 %), de la région (35 %) et légèrement plus importante que celle du département (30 %).

Parmi les résidences principales du territoire, près de 2 100 sont des logements HLM, ce qui représente 5,8 % des résidences principales du territoire. Ainsi, les logements sociaux sont proportionnellement moins nombreux que dans le département (10 % des résidences principales) ou la région (9 %) et nettement moins nombreux qu'au niveau national (15 %).

Plus de 1 100 logements du Pays sont en situation de suroccupation, soit 3,0 % des logements, comme dans la région et légèrement moins souvent que dans le département ou au niveau national (5 %).

L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le mal-logement peut recouvrir différentes formes et un logement suroccupé en est une. Selon l'Insee, un logement est **suroccupé** lorsqu'au moins deux personnes vivent dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard d'une « occupation normale » définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	années	Évol*		années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*
Espérances de vie									
Espérance de vie à la naissance	82,3	=		83,0	↗	82,9	↗	82,6	↗
Espérance de vie à 60 ans	25,4	↗		26,0	↗	26,0	↗	25,6	↗
État général de santé	Effectif	TxStd	Évol*						
1- Mortalité générale	757	929,7	↘	889,5	↘	889,1	↘	914,8	↘
2- Mortalité prématurée	119	182,3	=	191,4	↘	185,6	↘	191,4	↘
3- Admissions en ALD	2183	2885,8	↗	2843,4	↗	2779,3	↗	2726,7	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	197	242,4	=	249,4	↘	249,1	↘	263,4	↘
5- Admissions en ALD	458	603,1	↗	615,4	↗	588,6	↗	592,0	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	40	49,8	=	50,1	=	49,5	=	49,7	↘
7- Admissions en ALD	48	62,8	=	59,1	↗	54,3	↗	51,3	↗
8- Cancer du côlon : mortalité	19	23,7	=	26,2	=	27,0	↘	27,7	↘
9- Admissions en ALD	47	61,9	=	65,4	↗	65,0	↗	63,8	↗
10- Cancer du sein : mortalité	16	35,7	=	31,3	=	31,2	↘	33,9	↘
11- Admissions en ALD	87	214,8	↗	213,9	↗	198,0	↗	194,5	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	202	247,1	↘	214,6	↘	221,8	↘	225,5	↘
13- Admissions en ALD	630	837,2	↗	798,0	↗	861,4	↗	848,5	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	4 738	5,3	=	5,4	=	5,3	=	5,7	↗
15- Admissions en ALD	326	427,2	↗	435,1	↗	406,7	↗	427,4	↗
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
16- Accidents de la circulation	5	6,2	↘	5,6	↘	5,7	↘	4,4	↘
17- Alcool	16	20,2	↘	23,0	↘	22,0	↘	28,2	↘
18- Tabac	125	154,3	↘	127,7	↘	130,9	↘	134,2	↘

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* Évolution observée sur cinq ans. Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

Espérances de vie : En 2017, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge observées en 2017 et l'espérance de vie à 60 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 60 ans dans les conditions de mortalité par âge observées en 2017 (Inserm CépiDC, Insee).

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2013-2017. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (Inserm CépiDC, Insee) : **1-** et **2-** mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; **4-** mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; **6-** mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **8-** mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **10-** mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; **12-** mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; **16-** mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; **17-** mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; **18-** mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidity : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2013-2017. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : **3-** Ensemble des ALD tous âges ; **5-** ALD n°30 pour cancer ; **7-** ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **9-** ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **11-** ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; **13-** ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; **14-** Nbre de personnes prises en charge pour un diabète et taux standardisés pour 1 000 consommateurs en 2020 (SNIIRAM/SNDS -cartographie des pathologies -tous régimes- 2020) ; **15-** ALD pour diabète, ALD n°8 ; **16-** ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23.

Des espérances de vie moins élevées

En 2017, l'espérance de vie à la naissance des habitants du Pays Cœur d'Hérault est de 82,3 ans, plus faible que celles des Héraultais (83,0 ans), des Occitans (82,9 ans) et proche de celle des métropolitains (82,6 ans). De même, l'espérance de vie à 60 ans est de 25,4 ans pour les habitants du territoire, proche de celle des habitants de métropole (25,6 ans), elle est plus faible que celles des Héraultais et des Occitans (26,0 ans). En cinq ans, l'espérance de vie à la naissance des habitants du Pays-Cœur d'Hérault est restée stable alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison. L'espérance de vie à 60 ans a augmenté pour les habitants du Pays comme pour les habitants des territoires de comparaison (de +0,3 à +0,4 an).

Une situation sanitaire peu favorable

Sur la période 2013-2017, 757 décès d'habitants du Pays Cœur d'Hérault sont enregistrés en moyenne chaque année. Parmi ces décès, 119 sont dits « prématurés » car ils concernent des personnes de moins de 65 ans, soit 16 % des décès tous âges. À structure par âge comparable, pour les habitants du Pays, la mortalité générale, comme la mortalité prématurée, ne diffèrent pas de façon significative de celle observée en France métropolitaine. Ce n'est pas le cas des Héraultais et des Occitans pour lesquels la mortalité générale est significativement plus faible que celle des métropolitains, comme également, la mortalité prématurée des Occitans, à structure par âge comparable. Deux principales causes représentent 53 % des décès : les maladies cardiovasculaires (27 %) et les tumeurs (26 %).

En cinq ans, alors que les niveaux des mortalités générale et prématurée ont baissé de façon significative dans le département, la région comme au niveau national, dans le Pays, le taux de mortalité générale a diminué et celui de la mortalité prématurée est resté stable.

En 2013-2017, 2 183 admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année pour les habitants du Pays Cœur d'Hérault. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence des ALD significativement plus élevée que celle observée au niveau national, comme c'est également le cas pour l'incidence des ALD des Héraultais et celle des Occitans.

Une surmortalité significative par maladies cardiovasculaires

Première cause de décès et première cause d'admission en ALD, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de plus de 200 décès en moyenne chaque année d'habitants du Pays et de 630 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an sur la période 2013-2017.

Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple).

En Occitanie, 15,5 % des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 17,6 % au niveau de la France métropolitaine.

Les décès par cancer représentent à eux seuls plus de deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 15 % des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6 %) et les accidents de la circulation (3 %). En prenant en compte les 12 % de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardiovasculaires représentent sept décès prématurés sur dix.

La mortalité par maladies cardiovasculaires est, à structure d'âge comparable, significativement plus élevée dans le Pays qu'au niveau national, alors que le département et la région sont en sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires. À structure par âge comparable, l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires ne diffère pas significativement dans le Pays de celle observée au niveau national, alors que dans le département on note une sous-incidence significative et une surincidence significative dans la région.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires a baissé de façon significative sur le territoire comme dans les territoires de comparaison. À l'inverse et sur la même période, l'incidence des ALD a augmenté sur le territoire comme dans les territoires de comparaison.

Une sous-mortalité par cancer

Seconde cause de décès et seconde cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 197 décès et de 458 nouvelles admissions en ALD d'habitants du territoire en moyenne chaque année.

À structure d'âge comparable, pour les habitants du Pays, la mortalité par cancer est, comme pour les Héraultais et les Occitans, significativement plus faible que la mortalité observée au niveau national. L'incidence des ALD pour cancer ne diffère pas significativement de l'incidence nationale dans le Pays alors qu'elle est significativement plus élevée dans le département et significativement plus faible dans la région.

Parmi les localisations cancéreuses analysées pour les habitants du territoire, on compte 40 décès par cancer du poumon en moyenne chaque année, 19 par cancer du côlon et 16 par cancer du sein sur la période 2013-2017. Pour ces localisations, la mortalité observée sur le territoire ne diffère pas de façon significative de celle observée au niveau national, comme c'est aussi le cas pour celle des Héraultais et des Occitans. Concernant les ALD, on note une surincidence significative dans le Pays, comme dans les territoires de comparaison, pour les ALD pour cancer du poumon et pour cancer du sein.

En cinq ans, la mortalité par cancer est restée stable sur le territoire alors qu'elle a baissé de façon significative dans les territoires de comparaison et l'incidence des ALD pour cancer a augmenté dans la région comme ailleurs. Pour les trois localisations analysées, la mortalité dans le Pays est restée stable en cinq ans alors qu'elle a diminué de façon significative au niveau national.

Plus d'un habitant sur vingt touché par le diabète

En moyenne chaque année, 326 habitants du territoire sont admis en ALD en raison d'un diabète. Pour les habitants du Pays Cœur d'Hérault, le taux d'incidence des ALD ne diffère pas significativement du taux national, à structure d'âge comparable, alors qu'il est significativement plus élevé pour les Héraultais et significativement plus faible pour les Occitans.

En 2020, près de 4 750 habitants du Pays ont été traités pour un diabète, soit une part de 5,3 % de la population ; cette part est proche de celles observées dans le département ou dans la région (5 %) et légèrement plus faible qu'au niveau national (6 %).

Une surmortalité significative par pathologies liées à la consommation de tabac

La consommation d'alcool est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 16 décès en moyenne chaque année sur le territoire. À structure par âge comparable, cette mortalité est, comme dans le département et la région, significativement plus faible que celle observée en France métropolitaine.

La consommation de tabac est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 125 décès en moyenne chaque année sur le territoire (dont 40 par cancer du poumon) ; cette mortalité est significativement plus importante dans le territoire qu'au niveau national, à structure par âge comparable, alors qu'elle est significativement plus faible dans le département et la région.

Sur la période 2013-2017, on compte 5 décès d'habitants du Pays par accident de la circulation en moyenne chaque année. La mortalité par accident de la circulation des habitants du Pays ne diffère pas significativement de la mortalité nationale, contrairement à celles des Héraultais et des Occitans qui sont significativement plus élevées, à structure par âge comparable.

En cinq ans, les mortalités qui peuvent être des conséquences sanitaires de « comportements à risque », ont diminué de façon significative dans le Pays Cœur d'Hérault comme dans les territoires de comparaison.

SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT		HÉRAULT	OCCITANIE	Fr. M.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Santé mentale					
1- Recours à un psychiatre libéral	3 916	42,0	45,7	31,6	26,3
2- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	240	<u>315,4</u>	<u>320,8</u>	<u>298,4</u>	246,6
3- Consommation de psychotropes :	9 487	108,0	112,9	108,4	110,2
à 0-17 ans	104	5,5	5,0	4,9	5,2
à 18-64 ans	4 948	98,4	106,0	99,1	100,2
à 65 ans ou plus	4 435	247,1	249,8	247,3	252,7
4- Suivi ambulatoire en psychiatrie adulte	949	12,8	19,9	23,6	24,2
5- Hospitalisation en psychiatrie adulte	247	2,7	3,4	4,1	3,7
6- Hospitalisation pour tentative de suicide	51	0,5	0,7	0,9	1,0
7- Mortalité par suicide	12	15,4	13,7	<u>12,7</u>	13,8

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

1- Nombre de personnes ayant consulté au moins une fois un psychiatre libéral et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins en 2021 (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2021) ; 2- Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques tous âges et taux standardisé d'admission pour 1 000 habitants du territoire en 2013-2017, ALD n°23 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) ; 3- Nombre de personnes ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes dans l'année selon l'âge (tous âges, 0-17ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus) et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins du même âge (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2020) ; 4- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus, vues au moins une fois en service ambulatoire de psychiatrie générale en 2021 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI RIMP 2021) ; 5- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus hospitalisées en temps plein en service de psychiatrie générale en 2021 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM, SNDS, bases PMSI RIMP 2021) ; 6- Nombre de personnes hospitalisées en MCO pour tentative de suicide en 2021 et taux pour 1 000 consommateurs (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI MCO 2021) ; 7- Nombre annuel moyen de décès par suicide tous âges en 2013-2017 et taux standardisé de mortalité pour 1 000 habitants du territoire (CIM10 X60-XX84 Y87, Inserm CépiDC, Insee).

Un recours à un psychiatre plus fréquent

En 2021, près de 3 920 habitants du Pays Cœur d'Hérault ont eu recours à un psychiatre libéral, soit 42,0 pour 1 000 habitants ayant consommé des soins. Ce **taux standardisé de recours à un psychiatre** est, comme celui des Héraultais, plus élevé que ceux des Occitans (32 ‰) et des Français (26 ‰), à structure d'âge comparable.

Sur la période 2013-2017, 240 habitants du territoire sont admis en **ALD pour une affection psychiatrique** en moyenne chaque année. Le taux d'incidence de ces ALD est significativement plus élevé sur le territoire qu'au niveau national, comme c'est aussi le cas dans le département et la région.

En 2020, près de 9 500 habitants du Pays ont eu des traitements médicamenteux incluant des psychotropes, soit 108 pour 1 000 habitants du territoire qui ont consommé des soins. Ainsi, à structure d'âge comparable, la **consommation de psychotropes** est proche dans le Pays de celles observées dans les territoires de comparaison (de 108 à 113 ‰). La consommation de psychotropes varie

fortement avec l'âge : elle est très faible avant 18 ans, augmente chez les 18-64 ans pour être encore plus importante à 65 ans ou plus. Une consommation de psychotropes, relativement proche de celle observée dans les territoires de comparaison, se retrouve également à chaque tranche d'âge.

En 2021, près de 950 habitants du territoire, âgés de 16 ans ou plus, ont bénéficié d'un **suivi ambulatoire en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 12,8 suivis pour 1 000 habitants ; ce taux est plus faible que ceux observés pour les adultes des territoires de comparaison (de 20 ‰ à 24 ‰), à structure d'âge comparable.

En 2021, 247 habitants du Pays, âgés de 16 ans ou plus, ont été **hospitalisés en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 2,7 hospitalisations pour 1 000 habitants ; ce taux est proche de ceux observés pour les adultes du département (3,4 ‰), de la région (4,1 ‰) et de la France métropolitaine (3,7 ‰), à structure d'âge comparable.

Plus de 50 habitants du Pays Cœur d'Hérault ont été **hospitalisés pour tentative de suicide** en 2021 ; cela correspond à un taux de 0,5 hospitalisation pour 1 000 habitants du territoire ayant consommé des soins en 2021 ; taux comparable à ceux observés pour les habitants des territoires de comparaison.

Sur la période 2013-2017, 12 décès par suicide ont été enregistrés en moyenne chaque année pour des habitants du Pays. À structure d'âge comparable, la **mortalité par suicide** des habitants du territoire, comme celle des Héraultais, ne diffère pas significativement du taux de mortalité par suicide observé au niveau national ; contrairement à la mortalité régionale par suicide qui est significativement plus faible que la mortalité nationale, à structure par âge comparable.

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT		HÉRAULT	OCCITANIE	FRANCE METRO.
	Effectif	Taux	Taux	Taux	Taux
Recours à la prévention					
1- Vaccination antigrippale remboursée	10 576	54,6	56,6	55,2	55,1
2- Dépistage organisé du cancer du sein	5 262	35,5	39,1	40,8	42,8
3- Dépistage individuel du cancer du sein	3 174	21,1	18,9	15,7	15,1
4- Dépistage total du cancer du sein	8 103	54,4	55,5	54,8	55,7
5- Dépistage du cancer du col de l'utérus	7 354	30,8	33,8	37,7	34,6
6- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	1 774	10,0	9,4	10,0	9,6
Suivi médical du diabète :					
7- Dosage de l'hémoglobine glyquée	1 062	12,6	13,2	12,3	10,3
8- Dosage de la microalbuminurie et de la créatininémie	1 316	23	27,3	31,1	27,5
Recours à l'IVG					
9- IVG des 15-49 ans	279	16,4	12,5	14,2	13
10- dont IVG médicamenteuses	203	73	79,5	77,3	73,1
11- IVG des 15-24 ans	78	20,7	12,1	16,0	14,7

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre et % de personnes âgées de 65 ans ou plus consommant des soins et bénéficiaires d'une vaccination antigrippale en 2020-2021 (SNDS, 2020-2021) ; **2-** Nombre et % de femmes âgées de 50-74 ans consommant des soins et bénéficiaires d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2020-2021 (SNDS, 2020-2021) ; **3-** Nombre et % de femmes âgées de 50-74 ans consommant des soins et bénéficiaires d'un dépistage individuel du cancer du sein (hors dépistage organisé) en 2020-2021 (SNDS, 2020-2021) ; **4-** Nombre total et pourcentage de femmes consommant des soins âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage du cancer du sein en 2020-2021, qu'il soit individuel ou dans le cadre du dépistage organisé (SNDS, 2020-2021) ; **5-** Nombre et % de femmes âgées de 25-65 ans consommant des soins, ayant eu au moins un frottis cervico-utérin en 2019-2021 (SNDS, 2019-2021) ; **6-** Nombre et pourcentage d'enfants consommant des soins en 2020, âgés de 5 à 19 ans et bénéficiaires d'un examen bucco-dentaire (SNDS, 2020) ; **7-** Nombre et pourcentage de personnes traitées pour un diabète, ayant eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2021 (SNDS, 2021) ; **8-** Nombre et pourcentage de personnes traitées pour un diabète et âgées de moins de 81 ans, ayant bénéficié d'au moins une créatininémie et d'une microalbuminurie en 2021 (SNDS, 2021) ; **9-** Nombre annuel moyen d'IVG hospitalières réalisées sur des femmes âgées de 15-49 ans en 2019-2021 et taux pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans (ATIH-PMSI, Insee RP2020) ; **10-** Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2019-2021 et pourcentage sur l'ensemble des IVG hospitalières de 2019-2021 (ATIH-PMSI) ; **11-** Nombre annuel moyen d'IVG hospitalières réalisées sur des femmes âgées de 15-24 ans en 2019-2021 et taux pour 1 000 femmes âgées de 15-24 ans (ATIH-PMSI, Insee RP2020).

Un recours à la prévention encore perfectible

En 2021-2022, près de 10 600 personnes âgées de 65 ans ou plus ont bénéficié de la **vaccination antigrippale**, soit un taux standardisé de 54,6 % des habitants du Pays Cœur d'Hérault de même âge ayant consommé des soins ; ainsi, à structure d'âge comparable, le taux de vaccination des personnes âgées du territoire est légèrement plus faible que celui des personnes âgées du département (57 %) et proche de celui de la région ou de métropole (55 %).

En 2020-2021, 5 262 habitantes du Pays ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage organisé du cancer du sein**, soit un taux standardisé de 35,5 % des femmes âgées de 50-74 ans ayant consommé des soins ; ce taux est plus faible que ceux des Héraultaises (39 %),

des Occitanes (41%) et des métropolitaines (43 %), à structure par âge comparable.

Sur la même période, 3 174 femmes ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, correspondant à un taux standardisé de 21,1 % des femmes de 50-74 ans du territoire. Ce taux standardisé est plus important que celui des Héraultaises (19 %) et nettement plus important que ceux observés pour les femmes de la région ou de la France métropolitaine (respectivement, 16 % et 15 %).

Les deux types de dépistage du cancer du sein ont ainsi touché plus de 8 100 femmes distinctes du Pays Cœur d'Hérault, ce qui représente un **taux standardisé de couverture** de 54,4 % des femmes du territoire âgées de 50 à 74 ans ayant consommé des soins. Ce taux de couverture est proche de celui des Occitanes concernées

(55 %) et légèrement moins élevé que ceux calculés pour l'ensemble des femmes concernées du département et de la France métropolitaine (56 %).

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose, au cours de la période étudiée¹, sur un frottis tous les trois ans entre 25 et 65 ans. Sur la période 2019-2021, plus de 7 350 femmes du Pays, âgées de 25 à 65 ans, ont bénéficié de ce dépistage, soit un taux 30,8 % de la population cible ayant consommé des soins. Ce dépistage est moins fréquent que celui observé parmi les femmes du département (34 %), de la région (38 %) ainsi que parmi les femmes de métropole (35 %).

Avec 1 774 jeunes du Pays ayant bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2021 ; le taux standardisé de cet acte de prévention est de 10,0 % des jeunes du Pays ayant consommé des soins, proche des taux dans les territoires de comparaison (de 11 % à 10 %).

Le suivi du diabète est évalué à travers différents dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée et le dosage de la microalbuminurie avec celui de la créatininémie. En 2021, 1 062 diabétiques du Pays ont eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée, soit un taux standardisé de 12,6 % des diabétiques ayant consommé des soins. Ce dosage est aussi fréquent dans le Pays que dans le département (13 %) et la région (12 %) et légèrement plus qu'au niveau national (10 %), à structure par âge comparable. Concernant les dosages de la microalbuminurie et de la créatininémie, ils ont concerné 1 316 diabétiques du Pays Cœur d'Hérault âgés

de moins de 81 ans ; ainsi, à structure d'âge comparable, la fréquence standardisée de ces dosages est de 23,0 %, plus faible que celle des diabétiques Héraultais (27 %), métropolitains (28 %) et Occitans (31 %).

Un recours à l'IVG légèrement plus fréquent

En 2019-2021, on dénombre en moyenne annuelle 279 IVG pratiquées chez des habitantes du Pays Cœur d'Hérault, qu'elles aient été réalisées à l'hôpital ou en ville ; rapportées à la population des femmes de 15-49 ans, cela correspond à un taux de recours de 16,4 IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans. Ce taux de recours à l'IVG est légèrement plus élevé que ceux observés pour les femmes des territoires de comparaison (de 13 ‰ à 14 ‰).

Parmi ces IVG, 203 ont été réalisées par prise de médicament (73 % des IVG) ; cette pratique est, comme au niveau national, moins fréquente que dans le département (80 %) et la région (77 %).

Sur la période 2019-2021, 78 IVG en moyenne chaque année ont concerné des habitantes du territoire âgées de 15-24 ans, soit un taux de recours de 20,7 IVG pour 1 000 habitantes du Pays du même âge. Ce taux standardisé est plus élevé que celui des Héraultaises (12 ‰) et légèrement plus élevé que ceux des Métropolitaines (15 ‰) et des Occitanes (16 ‰) du même âge.

¹ De nouvelles recommandations ont été publiées en juillet 2020. Elles ont encore peu d'effet sur la période étudiée à partir des données disponibles.

OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2022

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT		HÉRAULT	OCCITANIE	FRANCE METROP.
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
Offre de soins de premier recours					
Médecin généraliste libéral ⁽¹⁾	75	26,7	34,5	37,7	35,2
Chirurgien- dentiste libéral ⁽¹⁾	53	13,2	21,4	20,7	21,5
Infirmier libéral ⁽²⁾	280	12,9	12,1	14,2	12,9
Masseur-kinésithérapeute libéral ⁽²⁾	138	13,8	10,2	9,8	10,5

(1) Professionnels en activité libérale et mixte

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1^{er} janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1^{er} janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2021- Exploitation CREA-ORS Occitanie

Densités des différents professionnels en 2022 et % d'évolution entre 2017 et 2022

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT		HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Densité*	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.
Médecins généralistes libéraux ⁽¹⁾	90,2	-13,0	106,2	-5,6	95,1	-5,6	83,9	-6,1
<i>dont âgés de moins de 60 ans</i>	66,1	-18,8	69,6	-11,6	59,3	-11,8	54,4	-9,7
Dentistes libéraux ⁽¹⁾	63,7	5,4	74,3	-4,2	66,9	-1,2	55,1	-1,3
Infirmiers libéraux ⁽²⁾	336,6	2,1	319,7	-0,4	289,3	3,5	180,3	6,7
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux ⁽²⁾	165,9	12,0	211,2	14,1	155,5	13,2	108,1	9,3

*Nombre de praticiens pour 100 000 habitants

(1) Professionnels en activité libérale et mixte

(2) Professionnels en activité libérale - évolution 2017-2021 pour les infirmiers et 2017-2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2022- Exploitation CREA-ORS Occitanie

Des professionnels de premiers recours relativement nombreux et jeunes

En 2022, le Pays Cœur d'Hérault compte 75 médecins généralistes, 53 chirurgiens-dentistes, 280 infirmiers (en 2021) et 138 masseurs-kinésithérapeutes (en 2020) en activité libérale (ou mixte). Parmi ces professionnels de premier recours, ce sont les médecins généralistes qui sont les plus âgés puisque plus d'un quart (26,7 %) sont âgés de 60 ans ou plus ; ils sont toutefois moins âgés que dans les territoires de comparaison où cette part varie de 35 % dans le département comme au niveau national, à 38 % dans la région. Pour les autres professionnels de santé, les parts de praticiens approchant l'âge de la retraite sont peu élevées et varient de 13 % à 14 %. La part est notamment moins élevée pour les chirurgiens-dentistes du Pays (13 %) que pour ceux des territoires de comparaison (de 21 à 22 %). Cependant pour les masseurs-kinésithérapeutes, près de 15 % sont âgés de 60 ans ou plus dans le Pays contre de 10 à 11 % dans des territoires de comparaison.

En rapportant les effectifs de ces professionnels à la population du territoire, on obtient les densités des différents professionnels. En 2022, la densité des médecins généralistes du Pays Cœur d'Hérault (90,2 médecins pour 100 000 habitants) et celle des dentistes (63,7 pour 100 000 habitants) sont relativement proches de celles observées dans les territoires de comparaison. Concernant la densité des infirmiers libéraux (336,6 pour 100 000 habitants) et celle des kinésithérapeutes (165,9 pour 100 000 habitants), elles sont proches, pour les habitants du Pays, de celles des Héraultais (respectivement, 320 et 211 pour 100 000 habitants) et des Occitans (respectivement, 289 et 156 pour 100 000 habitants), alors que la densité des infirmiers est nettement plus importante que celle des métropolitains et comme celle des masseurs kinésithérapeutes, légèrement plus élevée (respectivement, 180 et 108 pour 100 000 habitants).

En cinq ans, dans le Pays, la densité des médecins généralistes tous âges a plus fortement baissé (-13 %) que dans les territoires de comparaison (-6 %), comme celle des généralistes de moins de 60 ans (-19 % vs de -10 % à -12 %). La densité des dentistes a légèrement augmenté dans le Pays (+5 %) alors qu'elle a légèrement baissé dans les territoires de comparaison (de -1 % à -4 %). La densité des infirmiers libéraux, déjà plus élevée qu'ailleurs, a légèrement augmenté dans le Pays (+2 %) et celle des kinésithérapeutes a augmenté (+12 %), comme dans les autres territoires (de +9 % à +14 %).

Des accessibilités potentielles localisées plus faibles que celles des Héraultais

En 2021 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants du Pays Cœur d'Hérault ont accès en moyenne à 3,9 consultations ou visites de médecins généralistes. Cette valeur est inférieure à celles observées pour les Héraultais (4,7) ou pour les Occitans (4,2) et proche de celle des métropolitains (3,8).

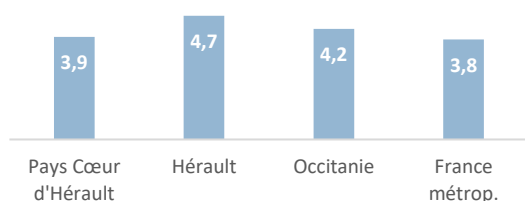
Pour les autres professionnels de santé, cette accessibilité est exprimée en nombre de professionnels équivalent temps plein pour 100 000 habitants.

Pour les chirurgiens-dentistes, on note une accessibilité potentielle localisée des habitants du territoire (64 ETP pour 100 000 habitants) proche de celle des Occitans (63), mais plus faible que celle des Héraultais (70) et toutefois plus élevée que celle des métropolitains (59).

Concernant l'accessibilité aux infirmiers libéraux, l'indicateur est élevé pour les habitants du Pays (239 ETP pour 100 000 habitants) comparé à celui des métropolitains (156) et des Occitans (207), tout en étant légèrement plus faible que celui des Héraultais (251).

De même, l'accessibilité potentielle aux masseurs-kinésithérapeutes des habitants du Pays (171 ETP pour 100 000 habitants) est plus élevée que celles des métropolitains (112) et des Occitans (151), et plus faible que celle des Héraultais (209).

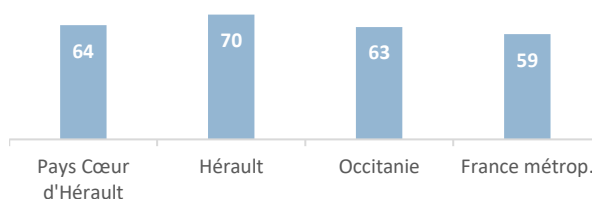
• APL aux médecins généralistes libéraux et mixtes en 2021 (actes par habitants)



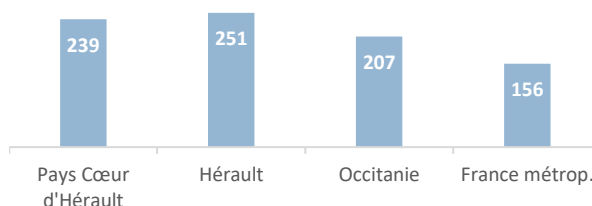
Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé pour les médecins en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, pour les autres professionnels de santé en nombre de professionnels équivalent temps plein pour 100 000 habitants, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

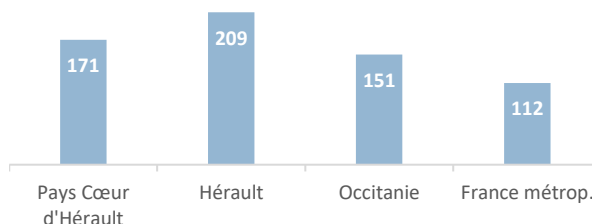
• APL aux chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes en 2021 (ETP* pour 100 000 habitants)



• APL aux infirmiers libéraux et mixtes en 2021 (ETP* pour 100 000 habitants)



• APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 (ETP* pour 100 000 habitants)



* ETP : nombre de professionnels en équivalent temps plein

Sources : SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2019, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREAI ORS Occitanie

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE DÉPANCE

INDICATEURS	PAYS CŒUR D'HÉRAULT			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AEEH	1 108	5,1	↗	4,5	↗	3,6	↗	2,4	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	1 556	3,9	↗	4,3	↗	4,1	↗	3,1	↗

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1– Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA 2021) | 2– Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA 2021).

Une part plus élevée d'enfants bénéficiaires de l'AEEH

En 2021, 1 108 enfants habitant le Pays Cœur d'Hérault, bénéficient de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Rapportés à la population des moins de 20 ans, cela correspond à un taux de 5,1 % d'enfants bénéficiaires de l'AEEH. Cette valeur, proche de celle dans l'Hérault est plus élevée que celle observée au niveau régional (3,6 %) comme au niveau national (2,4 %).

En cinq ans, la proportion des enfants qui bénéficient de cette allocation est en forte progression dans le territoire (+ 98 %) et de façon plus marquée que dans la région (+ 84 %) ou qu'en France métropolitaine (+ 50 %).

Moins de 4 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH

En 2021, près de 520 habitants du territoire âgés de 20 à 59 ans perçoivent l'Allocation adulte handicapé (AAH). Cela correspond à un taux de 2,5 allocataires pour 100 adultes du même âge. Ce taux est plus faible que celui des Gersois (4,5 %) et des Occitans (4,1 %) et relativement proche de celui des métropolitains (3,1 %).

Entre 2016 et 2021, ce taux de bénéficiaires de l'AAH a augmenté pour les habitants du territoire (+13 %) comme pour ceux des territoires de comparaison (de +11 % à +14 %).

Plus de 1 000 places en EHPAD

En 2022, le Pays Cœur d'Hérault dispose de 16 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), offrant 1 005 places. En rapportant le nombre de places à la population des personnes âgées, cela

Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

correspond à un taux d'équipement de 123,8 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce taux d'équipement est nettement plus élevé que celui du département (82 places pour 1 000) et plus élevé également que celui de la région (93 places pour 1 000) ou que celui de la France métropolitaine (98 places pour 1 000).

Quatre Services de soins infirmiers à domicile

En 2022, quatre Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) répondent aux besoins de la population âgée du Pays Cœur d'Hérault. Ils disposent de 135 places. Rapportées à la population des personnes âgées de 75 ans et plus, cela correspond à un taux de 16,6 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux est relativement proche de celui observé sur l'ensemble de l'Hérault (15 places p.1 000) ainsi que de ceux de l'Occitanie ou de la France métropolitaine (20 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus).

SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « Profil santé du Pays Cœur d'Hérault » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Des situations socio-économiques pouvant générer des risques pour la santé moins fréquentes

Vaste territoire rural, le Pays Cœur d'Hérault présente une forte croissance démographique entre 2014 et 2020 grâce à une arrivée importante de nouveaux habitants. En 2020, la population, relativement jeune, a toutefois vieilli en passant de 77 à 83 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2020.

Les situations de difficultés sociales pouvant exercer une influence sur l'état de santé des habitants y sont présentes. C'est le cas d'une plus faible part des catégories sociales les plus favorisées, notamment celle des cadres ; d'un taux de chômage élevé surtout chez les jeunes ; d'un revenu moyen plus faible et d'une part élevée des ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté ; de la part plus importante de foyers fiscaux non imposés, comme celle des personnes couvertes par le RSA et celle des bénéficiaires de la C2S.

Par ailleurs, les personnes âgées vivant seules à domicile d'une part, et les familles monoparentales d'autre part, notamment celles bénéficiant du RSA majoré, peuvent témoigner de situations de fragilité sociale ou de situations à risque d'isolement

Une situation sanitaire peu favorable

En 2020, l'espérance de vie à la naissance et l'espérance de vie à 60 ans des habitants du Pays sont moins élevées que celles des habitants du département, de la région et de la France métropolitaine. De plus, les principaux indicateurs de santé témoignent d'une situation peu favorable : la mortalité générale comme la mortalité prématurée ne diffèrent pas significativement de celles observées au niveau national. On note également une surmortalité significative par maladies cardiovasculaires et une surmortalité significative par pathologies dont la consommation de tabac est facteur de risque.

Un recours à un psychiatre plus fréquent

Les habitants du Pays Cœur d'Hérault ont un recours à un psychiatre libéral plus fréquent que les Occitans ou les métropolitains, comme les Héraultais. Les admissions en

ALD pour affection psychiatrique y sont significativement plus fréquentes qu'au niveau national, à structure d'âge comparable.

Les consommations de psychotropes sont globalement aussi fréquentes que dans le département, la région et au niveau national. Pour les habitants du Pays, comme pour les Héraultais, le suivi ambulatoire en psychiatrie adulte comme les hospitalisations en psychiatrie adulte et celles pour tentative de suicide sont légèrement moins fréquentes que pour les Occitans et les métropolitains, à structure d'âge comparable.

Des recours à la prévention et au dépistage encore perfectibles

Quelques indicateurs témoignent de l'insuffisance de certaines pratiques de prévention des habitants du Pays Cœur d'Hérault. C'est notamment le cas de la vaccination antigrippale et du suivi médical du diabète moins fréquents que dans les territoires de comparaison et à l'inverse, un recours à l'IVG plus fréquent pour les femmes du Pays, surtout chez les 15-24 ans.

Ces observations soulignent la nécessité de continuer à mener des actions de prévention permettant à l'ensemble de la population d'y accéder et d'identifier plus précisément les populations les plus à distance de ces pratiques.

Des professionnels de premier recours relativement jeunes

Les densités de professionnels de premier recours sont encore relativement élevées pour les habitants du Pays Cœur d'Hérault. Les parts de praticiens âgés de 60 ans ou plus y sont moins élevées que dans les territoires de comparaison, à l'exception de celle des kinésithérapeutes. Les indicateurs d'Accessibilité potentielle localisée (APL) sont plus faibles pour les habitants du Pays que pour les Héraultais mais plus élevés que pour les Occitans et les métropolitains. L'offre de soins de premier recours est relativement satisfaisante pour les habitants du Pays Cœur d'Hérault.

Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.

ANNEXE

Profil des communes du Pays Cœur d'Hérault

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
34010 Aniane	2 939	561	19,1	2 045	69,6	333	11,3
34011 Arboras	108	15	13,5	90	83,8	3	2,7
34012 Argelliers	970	161	16,6	755	77,9	54	5,6
34013 Aspiran	1 670	284	17,0	1 169	70,0	216	13,0
34016 Aumelas	552	91	16,5	428	77,6	33	5,9
34029 Bélarga	675	171	25,4	454	67,2	50	7,4
34035 La Boissière	1 038	182	17,6	785	75,7	70	6,8
34036 Le Bosc	1 371	261	19,0	1 001	73,0	109	7,9
34041 Brignac	961	252	26,2	672	70,0	37	3,8
34045 Cabrières	549	79	14,4	415	75,6	55	10,0
34047 Campagnan	714	140	19,6	515	72,1	60	8,3
34051 Canet	3 540	761	21,5	2 509	70,9	269	7,6
34064 Le Caylar	465	64	13,8	357	76,8	44	9,5
34072 Celles	30	6	18,5	24	81,5		0,0
34076 Ceyras	1 378	312	22,7	963	69,9	103	7,5
34079 Clermont-l'Hérault	9 126	1 721	18,9	6 370	69,8	1 035	11,3
34091 Le Cros	56	12	21,4	38	67,9	6	10,7
34103 Fontès	1 052	168	16,0	712	67,7	172	16,3
34106 Fozzières	186	19	10,2	155	83,3	12	6,5
34114 Gignac	6 609	1 450	21,9	4 654	70,4	505	7,6
34122 Jonquières	554	116	20,9	394	71,1	44	7,9
34124 Lacoste	306	45	14,8	216	70,5	45	14,7
34125 Lagamas	111	12	10,8	86	77,5	13	11,7
34132 Lauroux	204	29	14,1	144	70,4	32	15,5
34133 Lavalette	54	8	14,8	42	77,8	4	7,4
34137 Liausson	149	7	4,7	114	76,5	28	18,8
34138 Lieuran-Cabrières	335	53	16,0	245	73,3	36	10,8
34142 Lodève	7 382	1 194	16,2	5 125	69,4	1 064	14,4
34156 Mérifons	47	8	16,3	37	79,1	2	4,7
34163 Montarnaud	4 145	1 082	26,1	2 889	69,7	175	4,2
34173 Montpeyroux	1 374	270	19,7	953	69,4	151	11,0
34175 Mourèze	215	34	15,7	167	77,7	14	6,6
34180 Nébian	1 451	285	19,7	1 031	71,0	135	9,3
34186 Octon	520	86	16,5	370	71,2	64	12,3
34188 Olmet-et-Villecun	187	34	18,3	134	71,7	19	10,0
34194 Paulhan	4 024	715	17,8	2 808	69,8	501	12,5
34196 Pégaïrolles-de-l'Escalette	156	21	13,2	106	67,8	30	19,1
34197 Péret	1 070	181	16,9	799	74,7	90	8,4
34204 Plaissan	1 482	340	23,0	1 015	68,5	126	8,5
34205 Les Plans	293	38	13,0	224	76,5	31	10,5
34208 Popian	356	80	22,4	247	69,3	30	8,3
34210 Le Pouget	2 096	399	19,0	1 503	71,7	194	9,3
34212 Poujols	181	31	17,1	127	70,2	23	12,7
34215 Pouzols	958	195	20,4	685	71,5	77	8,1
34220 Le Puech	255	38	14,8	194	76,0	23	9,2
34221 Puéchabon	506	82	16,2	368	72,7	56	11,1

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
34222 Puilacher	635	158	24,9	446	70,2	31	4,9
34230 Les Rives	147	25	17,2	99	67,6	22	15,2
34231 Romiguières	21	2	9,5	17	81,0	2	9,5
34233 Roqueredonde	210	27	12,9	165	78,6	18	8,6
34239 Saint-André-de-Sangonis	6 334	1 339	21,1	4 451	70,3	544	8,6
34241 Saint-Bauzille-de-la-Sylve	903	153	16,9	643	71,2	107	11,8
34251 Saint-Étienne-de-Gourgas	523	111	21,3	379	72,4	33	6,3
34253 Saint-Félix-de-l'Héras	33	5	15,6	25	75,0	3	9,4
34254 Saint-Félix-de-Lodez	1 156	222	19,2	845	73,1	90	7,8
34261 Saint-Guilhem-le-Désert	243	19	8,0	198	81,3	26	10,8
34262 Saint-Guiraud	259	51	19,6	184	70,9	24	9,4
34267 Saint-Jean-de-Fos	1 742	305	17,5	1 235	70,9	202	11,6
34268 Saint-Jean-de-la-Blaquière	654	131	20,1	470	71,8	53	8,1
34277 Saint-Maurice-Navacelles	184	27	14,8	142	77,2	15	7,9
34278 Saint-Michel	57	5	9,1	47	81,8	5	9,1
34281 Saint-Pargoire	2 356	498	21,1	1 616	68,6	242	10,3
34282 Saint-Paul-et-Valmalle	1 310	299	22,8	947	72,3	64	4,9
34283 Saint-Pierre-de-la-Fage	131	16	12,2	102	78,0	13	9,8
34286 Saint-Privat	418	84	20,2	299	71,5	35	8,4
34287 Saint-Saturnin-de-Lucian	262	45	17,3	196	74,6	21	8,1
34292 Salasc	310	40	12,8	253	81,7	17	5,5
34303 Sorbs	39	1	2,6	35	89,7	3	7,7
34304 Soubès	932	148	15,8	658	70,6	126	13,6
34306 Soumont	200	33	16,3	153	76,5	14	7,2
34313 Tressan	685	119	17,4	516	75,3	50	7,3
34315 Usclas-d'Hérault	437	94	21,5	317	72,6	26	5,9
34316 Usclas-du-Bosc	236	58	24,8	162	68,6	16	6,6
34317 La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	187	31	16,3	136	72,6	21	11,1
34323 Valmascle	46	3	6,5	38	82,6	5	10,9
34328 Vendémian	1 154	210	18,2	835	72,4	109	9,4
34338 Villeneuve	68	10	14,3	50	72,9	9	12,9
Pays Cœur d'Hérault	84 272	16 363	19,4	59 793	71,0	8 117	9,6

Sources : Insee RP 2020 - Exploitation CREA-ORS Occitanie

Les trois communautés de communes du territoire	Population tous âges		< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CC Lodévois t Larzac	14 792	17,6	2 458	16,6	10 559	71,4	1 775	12,0
CC du Clermontais	28 410	33,7	5 360	18,9	20 101	70,8	2 949	10,4
CC Vallée de l'Hérault	41 070	48,7	8 544	20,8	29 133	70,9	3 393	8,3
Pays Cœur d'Hérault	84 272	100,0	16 363	19,4	59 793	71,0	8 117	9,6

Sources : Insee, RP 2020 - Exploitation CREA-ORS Occitanie